

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2012

Membres en exercice : 17
Membres présents : 12
Suffrages exprimés : 13

L'an deux mille douze, le trente et un janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Portets, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-France THERON, Maire.

Date de la convocation : **27 janvier 2012.**

Présents : Marie-France THERON (Maire), Jean-Claude PEREZ, Corine BLANCHARD, Noël COURTIN (Adjoints), Didier CAZIMAJOU, Michel COUSSEAU, Thierry RENAUD, Ghislaine GIFFARD, Pascal MORTIER, Stéphanie BAYLE, Jean-Claude VACHER, Christiane CAZIMAJOU (Conseillers Municipaux).

Absents avec délégation : Claudie MARQUETON (pouvoir à Jean-Claude PEREZ).

Absents : Dominique HAVERLAN, Patrick DESVAUX, Stéphanie BAYLE, Stéphane ENGEL, Fanny JACQUE.

Secrétaire de séance : Ghislaine GIFFARD.

PREAMBULE

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du Conseil municipal du mardi 10 janvier 2012. Aucune observation n'étant formulée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

2012/17 - CONVENTION POUR OUVRAGE DES EAUX PLUVIALES AU NIVEAU DES PARCELLES CADASTREES D 92, 93 ET 949.

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'un permis de construire n°033.334.11.P0023 a été accordé pour la création d'une station de lavage sur la parcelle D 949, zone artisanale du PLU.

M. Jean-Michel COURBIN conteste le fait que les eaux traitées de la station de lavage sont autorisées à se déverser dans le fossé public.

Après une réunion de conciliation entre les parties, M. Jean-Michel COURBIN a proposé la signature d'une convention pour préciser les modalités et obligations de chacune des parties pour l'édification d'un ouvrage de rétention et d'absorption des eaux colligées par la voirie. Etant donné que le bénéficiaire du permis de construire réfléchit à recueillir les eaux traitées de la station de lavage sur son propre terrain, le Conseil municipal, à l'unanimité, conclut qu'il n'y a pas lieu de se prononcer pour la signature de cette convention, pour l'instant.

2012/18 - PROCEDURE DE MARCHE PUBLIC POUR LA CREATION D'UNE CUISINE ET D'UN PORCHE D'ENTREE A L'ESPACE CULTUREL LA FORGE

A l'unanimité, le Conseil municipal retient la procédure adaptée pour le marché relatif à la création d'un local cuisine et d'un porche d'entrée à l'Espace Culturel La Forge ;

2012/19 - CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION

Cette délibération n'étant pas à l'ordre du jour, Mme le Maire demande au Conseil s'il souhaite en délibérer : accord à l'unanimité

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Département pour le projet d'aménagement de la Place de la Mairie qui sera réalisé dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg, autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires et adopte le plan de financement suivant :

C.A.B. – action 9 – engazonnement et arbres tiges :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux HT	27.726,90 €	<u>Subventions sollicitées :</u>	
Maîtrise d'œuvre	1.802,24 €	Conseil Général	14.764,57 €
Total HT	29.529,14 €	Autofinancement Commune	14.765,17 €
TVA	5.787,11 €	TVA	5.787,11 €
TOTAL TTC	35.316,85 €	TOTAL TTC	35.316,85 €

2012/20 - CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DU CHERET – DEMANDE DE SUBVENTION

Cette délibération n'étant pas à l'ordre du jour, Mme le Maire demande au Conseil s'il souhaite en délibérer : accord à l'unanimité

A l'unanimité, le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Département pour le projet d'aménagement de l'Espace du Chéret qui sera réalisé dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg, autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires et adopte le plan de financement suivant :

a) C.A.B. – action 6 – Engazonnement et arbres tiges :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux HT	35.828,90 €	<u>Subventions sollicitées :</u>	
Maîtrise d'œuvre	2.328,87 €	Conseil Général	8.059,00 €
Total HT	38.157,77 €	Autofinancement Commune	30.098,77 €
TVA	7.478,92 €	TVA	7.478,92 €
TOTAL TTC	45.636,69 €	TOTAL TTC	45.636,69 €

b) C.A.B. – action 6 – sols stabilisés :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux HT	33.787,00 €	<u>Subventions sollicitées :</u>	
Total HT	33.787,00 €	Conseil Général	17.787,00 €
TVA	6.622,25 €	Autofinancement Commune	16.000,00 €
TOTAL TTC	40.409,25 €	TVA	6.622,25 €
TOTAL TTC	40.409,25 €	TOTAL TTC	40.409,25 €

c) C.A.B. – action 6 – terrain multisports :

DEPENSES		RECETTES	
Montant des travaux HT	54.533,25 €	<u>Subventions sollicitées :</u>	
Total HT	54.533,25 €	Conseil Général	16.200,00 €
TVA	10.688,51 €	Autofinancement Commune	38.333,25 €
TOTAL TTC	65.221,76 €	TVA	10.688,51 €
TOTAL TTC	65.221,76 €	TOTAL TTC	65.221,76 €

QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire fait part des remerciements de l'Association « Les Amis de l'Orphelinat de PATTAYA » pour la subvention accordée. Mme le Maire rappelle que cette subvention a été versée pour respecter les volontés du Docteur Michel SALBREUX.
- Mme le Maire donne le bilan du fonctionnement de la patinoire pour 2011/2012 : l'équilibre financier est assuré bien que la fréquentation a été perturbée par les mauvaises conditions climatiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h20.